

Lettre confidentielle de l'Abbé Alexis Kagame à Mgr Perraudin (le 27 juillet 1959)

Abbé ALEXIS KAGAME
du VIC. AP. DE KABGAYI
B.P. 62 Astrida
RWANDA-AFRIQUE BELGE

Astrida le 27 juillet 1959.

Excellence Révérendissime,

Lorsque nous étions à Nyanza le soir du 25 courant, en réunion avec Monsieur le Résident du Rwanda, il a été question des funérailles de Mutara et de l'endroit où serait situé son tombeau. Comme Vous Vous le rappelez, j'ai clairement indiqué que le cérémonial du "Bwiru", dont je possède le texte, ne se prêtait à aucun point à quelque adaptation que ce soit concernant l'enterrement d'un chrétien.

Monsieur le Résident du Rwanda n'a pas abordé le problème de succession, cela se comprend, car il s'agissait d'une matière relevant de ses supérieurs. Lorsque la séance fut levée, je lui ai dit: "Il faudrait d'abord voir si Mutara n'aurait pas laissé un testament écrit. Dans le cas où il n'aurait rien écrit, je pourrais signaler certaines dispositions dont il m'a parlé et qui peuvent avoir leur importance." Monsieur le Résident m'a répondu que mes informations seront sollicitées au fur et à mesure qu'on en aura besoin, et nous sommes sortis.

Une fois dehors, Vous Vous rappelez, Excellence, je vous ai confié que Mutara m'avait très clairement indiqué celui à qui il léguerait sa haute fonction, à savoir son jeune frère Jean Baptiste Ndahindurwa. Vous m'avez alors demandé de vous en écrire un petit mot. Au moment où Mutara me l'a dit, il ne pensait évidemment pas à sa mort prochaine, mais il avait été question du fait qu'il pourrait n'avoir pas un enfant.

Comme il s'agit ici d'un problème fort important, Excellence, et que je pourrais être appelé à informer les autorités compétentes, je préférerais le faire sous Votre couvert et peut-être ne pas paraître du tout, si Vous voulez bien en disposer ainsi.

Le futur monarque portera le nom de Kigeli V. La coutume veut que le monarque soit désigné avant l'enterrement de son prédécesseur, mais intronisé quelques mois lunaires plus tard. Avant les cérémonies d'intronisation, le pays portait le deuil et les tambours ne pouvaient pas se faire entendre.

Dans le temps cependant, il était possible de désigner le nouveau monarque avant l'enterrement de son prédécesseur, du fait que les deux événements ne se passaient pas au même lieu. Dans le cas actuel, il serait choquant de se réjouir avant l'enterrement de Mutara. Il faudra donc attendre que les funérailles aient lieu. Si vous avez besoin de quelques compléments à ces informations, Excellence, je suis prêt à vous les donner.

Veillez agréer, Excellence Révérendissime, l'expression de mes sentiments filialement respectueux en Notre Seigneur.

Signé Abbé Alexis Kagame.

*Note:- Cette lettre confidentielle de Monsieur l'Abbé Alexis Kagame, membre des Biru, gardiens de la coutume, fut remise à Monseigneur Perraudin le lendemain du décès du Mwami Mutara, le 27 juillet 1959, la veille de son inhumation.

- Libre retranscription par Th. Murengeantwari.

Source: MgrPerraudin, Un Evêque au Rwanda.

